

Paris, le 26 août 2015

***Distribution gratuite d'un million de lampes LED
annoncée hier matin par Ségolène Royal, Ministre de l'écologie***

Transition énergétique : l'éclairage en haut de l'affiche

**La LED est devenue une technologie de référence,
l'éclairage est désigné comme la 1^{ère} source d'économie d'énergie**

Une annonce sans précédent

Ségolène Royal, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, est intervenue hier matin [sur France 2](#) pour annoncer une mesure prise dans le cadre de la loi pour la transition énergétique et la croissance verte : la distribution par EDF d'un million de lampes LED d'abord aux retraités les plus modestes.

La reconnaissance de l'éclairage LED

Le Syndicat de l'éclairage salue cette initiative hautement symbolique : en faisant le choix de l'éclairage LED, Ségolène Royal entérine le fait que la LED est aujourd'hui une [technologie de référence](#) pour la transition énergétique et la croissance verte et qui a gagné la confiance des utilisateurs. Solution fiable et durable, la LED c'est aussi la possibilité d'améliorer la qualité et la quantité de lumière disponible, tout en utilisant beaucoup moins d'énergie.

L'éclairage : une source d'économie souvent méconnue

Si Ségolène Royal a choisi d'inciter les ménages à « *échanger 2 ampoules qui consomment beaucoup d'électricité contre 2 ampoules LED* », c'est parce qu'elle sait que le bénéfice est réel, immédiat et important. Et les fabricants d'éclairage ne sont pas les seuls à marteler cette vérité : Nicolas Hulot, Président de sa Fondation pour la Nature et pour l'Homme, Envoyé spécial pour la protection de la planète, demandait aux élus locaux, lors du dernier Congrès des Maires, de [rénover leur éclairage public](#) (le convertir à la LED et aux détecteurs de présence) : « *ce pourrait être leur contribution supplémentaire en vue de la Conférence climat.* »

Qu'il s'agisse de l'éclairage intérieur, ou de l'éclairage public, les progrès des technologies LED et numérique sont tels que la rénovation des installations d'éclairage est l'opération d'économie d'énergie qui offre le temps de retour sur investissement le plus rapide !



Beaucoup de ménages sont encore équipés de lampes énergivores.

Communiqué

Les meilleures technologies disponibles

S'agissant de lampes LED, le Syndicat de l'éclairage souhaite que les meilleures technologies disponibles (MTD) soient mises en avant : il existe des lampes LED de plusieurs catégories. Pour être exemplaire, et surtout pour maximiser le gain énergétique, cette opération devrait concerner des lampes de classe énergétique A+ ou A++, en échange de lampes plus énergivores. L'impact sera immédiat, sur la consommation – et donc sur la facture – d'énergie.

Faire mieux, faire vite

Cette annonce de Ségolène Royal est le point de départ d'une dynamique qui doit être entretenue : l'éclairage, qui consomme aujourd'hui 20 % de l'électricité mondiale, est un facteur incontournable de la réussite de la transition énergétique. Le Syndicat de l'éclairage se félicite que les pouvoirs publics aient pris la mesure de ces enjeux et va, au travers d'actions déjà engagées avec l'Ademe par exemple, continuer à œuvrer lui aussi « pour que la loi de transition énergétique profite aussi aux gens. »

Le Syndicat de l'éclairage est l'organisation professionnelle qui regroupe les fabricants de lampes, de matériels d'éclairage pour l'intérieur et pour l'extérieur, luminaires, candélabres, auxiliaires électriques et électroniques, systèmes de commandes et de gestion de l'éclairage et services associés. Il représente plus de 80 % des lampes d'éclairage général vendues sur le marché français et environ 70 % des luminaires fonctionnels ou architecturaux pour l'éclairage intérieur ou extérieur, avec plus de 50 entreprises adhérentes.

Affilié à la FIEEC, Fédération des industries électriques, électroniques et de communication, il est également membre fondateur de LightingEurope, groupement européen d'industriels de l'éclairage.

Vous trouverez sur www.syndicat-eclairage.com des informations réglementaires et juridiques, un annuaire des sociétés membres, des documents de prescription co-édités avec l'ADEME, les distributeurs et installateurs, et d'autres sur la technologie des lampes et luminaires, la maîtrise de l'énergie, la maintenance, les garanties, etc.



Contact : Lionel Brunet – 06 37 35 74 45 – lbrunet@syndicat-eclairage.com